



## MAIRIE DE SAINT-MARCEAU

Département des Ardennes

Canton de Flize

### ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION RUE DU CHATEAU POUR TRAVAUX

#### Le Maire de Saint-Marceau

Vu les Articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Route ;

Vu la demande en date du 15 mai 2023 présentée par *La Société CONSTRUCTEL BL CHA, 19 Rue de Reims, 51490 BETHENVILLE*, afin de réaliser des travaux pour le compte de la Société ORANGE consistant au remplacement du poteau d'appui n° 207217,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation sur le périmètre des travaux, Rue du Château,

#### ARRETE

**Article 1 :** La circulation sera alternée au moyen de feux tricolores Rue du Château à compter du 29.05.2023 et pour la durée des travaux.

**Article 2 :** Le stationnement de tous véhicules (légers et poids lourds) est interdit à compter de cette même date ainsi que tout dépassement sur cette voie. La vitesse sera limitée à 30km/heure.

**Article 3 :** La signalisation de la restriction sera effectuée par les soins de la société CONSTRUCTEL BL CHA et sera posée à chaque extrémité de la rue.

**Article 4 :** Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vrigne-aux-Bois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Marceau, le 16 Mai 2023

Le Maire,

Teddy ETIENNE

